

NOUVEAUX ÉTUDIANTS

PHOTO ÉTUDIANTE/CARTE ÉTUDIANTE

Vous devez ABSOLUMENT télécharger une de vos photos personnelles dans *Omnivox* en guise de photo pour votre carte étudiante et ce, avant le 11 janvier 2019.

Pour ce faire, vous devez :

- vous rendre dans votre compte *Omnivox*;
- puis dans *Dossier personnel* et suivre les explications.

IMPORTANT : IL EST ESSENTIEL DE FAIRE CETTE DÉMARCHÉ SINON VOTRE HORAIRE DE COURS POURRAIT ÊTRE BLOQUÉ.

CRITÈRES DE VALIDATION-PHOTO ÉTUDIANTE

- **Figurez seul**
Vous devez être seul sur la photo. Vous devez être le principal sujet de la photo.
- **Regard et position du visage**
Vous devez vous présenter face à l'objectif.
La tête doit être droite et le visage dégagé.
Votre visage doit être centré par rapport au cadre de la photo.
- **Qualité de la photo**
La photo doit être nette, la mise au point sur votre visage.
- **Luminosité / contraste / couleurs**
La photo doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition.
Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.
- **Arrière-plan**
Le fond doit être uni, de couleur claire (blanc, bleu clair ou gris clair)
- **La tête**
La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits.
*****Note** : si vous portez des lunettes de vue, il n'est pas nécessaire de les retirer.

Par contre, il est à noter que les lunettes de soleil ne seront pas acceptées.